

Avis à la batellerie n°1 - Année 2016

Vous trouverez ci-dessous l'avis à la batellerie n°1 de l'année 2016 pour le bassin Rhône Saône.

Ce document vise à présenter et à expliciter les dispositions des règlements particuliers de police applicables aux voies du réseau de la Direction territoriale Rhône Saône et de porter à la connaissance des usagers certaines dispositions générales de la voie d'eau.

Ce document donne des informations notamment sur :

- les écluses (horaires d'ouverture, coordonnées téléphoniques),
- les caractéristiques de voies navigables,
- le stationnement (règles, lieux),
- les obstacles à la navigation,
- les ouvrages et les réseaux sous-fluviaux,
- les règles de route et la vitesse de marche des bâtiments.

Les données sont présentées par itinéraire : Saône, Rhône, Canal du Rhône à Sète, Haut-Rhône, Canal du Rhône au Rhin et Petite Saône.

Les données figurant dans cet avis à la batellerie n°1 sont fournies à titre informatif et elles sont susceptibles d'évoluer dans le courant de l'année 2016.



Avis à
La batellerie **N°1**

2016



Direction Territoriale Rhône Saône
Canal du Rhône au Rhin 1ère section - Branche Sud



[Cliquez ici pour télécharger le document en pdf : Avis à batellerie n°1 - 2016](#)